

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE EN LIGNE BILLETTERIE**

### **1. Information sur la société**

L'Office du Tourisme du Grand Montauban est une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière à caractère industriel et commercial.

Siège social : 4 rue du Collège – BP 201 - 82002 Montauban Cedex  
Tél : 05 63 63 60 60 – Mail : [info@montauban-tourisme.com](mailto:info@montauban-tourisme.com)  
N°SIRET : 452 273 725 00013

### **2. Dispositions générales relatives aux présentes conditions générales de vente en ligne**

Les présentes conditions générales de ventes (CGV) s'appliquent exclusivement pour la vente en ligne de la billetterie sur le site de l'Office de Tourisme du Grand Montauban. L'acheteur déclare adhérer sans restrictions ni réserves dès lors que la commande est validée, aux CGV en vigueur au jour de la commande.

Les enfants mineurs devront être accompagnés d'au moins un adulte payant.

### **3. La billetterie**

Les prestations offertes à la vente sur le site font chacune l'objet d'un descriptif. Les conditions de participation pour chacune des prestations proposées ou promues par l'Office de tourisme du Grand Montauban sont détaillées sur le site internet.

Les offres de vente en ligne présentées sur le site sont valables, à défaut d'indication de durée particulière, tant que les prestations sont visibles et dans la limite des stocks disponibles. L'acceptation de l'offre par le consommateur est validée par la confirmation de la commande avec obligation de paiement. Toute commande est réputée ferme et définitive.

### **4. Les tarifs**

Les prix de vente des prestations sont indiqués, en euros toutes taxes comprises.

### **5. Validation de la vente et paiement**

Après vérification et validation de la commande, vous déclarez accepter l'intégralité des Conditions Générales de Vente pleinement et sans réserve.

Le paiement s'effectue en ligne par carte bancaire immédiatement après la validation de la commande et l'acceptation des CGV. La réservation devient ferme lors de la réception, par l'Office de Tourisme du Grand Montauban, du paiement du client correspondant au montant total.

Un mail de confirmation de commande vous sera envoyé. Le billet reçu par mail doit être présenté (papier ou numérique) obligatoirement le jour de votre venue, sur le lieu de visite ou de la manifestation que vous venez de réserver.



## 6. Rétractation, annulation et remboursement

Conformément à l'article 121-20-4 du Code de la Consommation, les billets ne font pas l'objet d'un droit de rétractation.

- **6.1- Annulation du fait du prestataire d'activité ou de l'Office de Tourisme :**  
Dans le cas d'une annulation ou du report du fait du prestataire d'activité ou de l'Office de Tourisme, avant le début de la prestation, l'Office de Tourisme doit informer le client par tous les moyens. L'insuffisance du nombre de participants, des conditions météorologiques défavorables peuvent être un motif valable d'annulation pour certains types de prestations.  
L'Office de Tourisme du Grand Montauban remboursera au client la totalité de son règlement correspondant à la prestation annulée sous un délai d'un mois après la réception du formulaire de demande de remboursement et de ses pièces justificatives.
- **6.2- Modification de la prestation :**  
Le prestataire d'activité se réserve le droit de modifier le programme et de proposer une prestation de remplacement notamment pour des raisons météorologiques défavorables, de dysfonctionnements techniques et de sécurité.  
La modification de l'activité ne donnera lieu à aucun remboursement.
- **6.3 – À l'annonce de l'annulation ou d'une modification** de date, d'horaire ou de lieu d'une activité pour laquelle vous avez réservé des places, vous acceptez que l'Office de Tourisme du Grand Montauban, dans la mesure du possible, puisse utiliser les coordonnées que vous avez saisies lors de la réservation pour vous tenir informés de la marche à suivre.
- **6.4- Annulation ou demande de remboursement du fait du client :**  
En cas de rétractation ou d'annulation de la part du client, aucun remboursement ne lui sera accordé pour quelque raison que ce soit.

## 7. Données personnelles

Les informations personnelles communiquées par l'utilisateur, y compris le numéro, le nom et l'adresse associés à la carte de crédit, permettent de traiter et exécuter ses commandes. Ces données peuvent faire l'objet d'une utilisation future par l'Office de Tourisme du Grand Montauban pour soit vous proposer des produits similaires ou complémentaires, soit vous informer sur l'offre touristique du Grand Montauban.

Conformément au Règlement Général de Protection des Données Personnelles, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Pour faire usage de ce droit, il lui suffit d'en faire la demande par mail à l'adresse suivante [info@montauban-tourisme.com](mailto:info@montauban-tourisme.com) en indiquant ses nom, prénom et adresse.

## 8. Responsabilité

L'Office de Tourisme qui offre à un client des prestations, est l'unique interlocuteur. L'Office de Tourisme ne peut être tenu pour responsable de l'inexécution totale ou partielle des prestations commandées.



## 9. Litiges

Le présent contrat est soumis à la loi française. En cas de litige et dans l'impossibilité pour les parties de parvenir à un accord, celui-ci sera soumis aux tribunaux compétents du département de Tarn-et-Garonne.

\*\*\*\*\*

### **CONDITIONS GENERALES DE VENTE EN LIGNE ET D'UTILISATION ESCAPE GAME**

Les présentes conditions générales de vente sont disponibles à tout moment et systématiquement portées à la connaissance de chaque client/utilisateur afin de lui permettre de passer commande. Ainsi, le fait de passer commande et de cocher la case « J'accepte les conditions générales de vente » lors du processus de paiement implique l'acceptation entière et sans réserve du client à ces conditions générales de vente.

#### **ARTICLE 1 – CONCEPT**

Le cabinet des curiosités est concept de jeu d'évasion grandeur nature appartenant à la l'Office de Tourisme du Grand Montauban. Les présentes conditions générales de vente sont applicables à tout contrat de mise à disposition d'une salle de jeu conclu entre (1) l'Office de Tourisme et (2) les utilisateurs de la salle, lesquels seront nommés « utilisateurs »; qu'ils aient réservé personnellement ou qu'ils fassent partie de l'équipe de la personne ayant effectuée la réservation, dénommée ci-après « acheteur ». Ces conditions s'appliquent également quel que soit le moyen de réservation, que celle-ci soit effectuée via le site internet de l'Office de Tourisme, nommé ci-après « site internet » ou auprès du personnel de l'Office de Tourisme. L'espace de jeu mis à la disposition des joueurs est dénommé « salle » et le contrat de mise à disposition « contrat ». La partie de jeu pour laquelle l'acheteur réserve et paie sur le site internet est appelée « partie ». L'Office de Tourisme du Grand Montauban reconnaît le droit de modifier ou faire modifier tout ou partie des présentes conditions générales de vente ainsi que le contenu de son site internet (<https://www.montauban-tourisme.com>), ceci à sa seule discrétion, à tout moment et sans préavis. Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet et peuvent être consultées librement sur simple demande auprès du personnel d'accueil de l'Office de Tourisme du Grand Montauban.

#### **ARTICLE 2 – MISE À DISPOSITION ET UTILISATION DE LA SALLE**

Selon le principe même du jeu, l'Office de Tourisme du Grand Montauban accorde aux utilisateurs le droit d'occuper la salle pour une durée maximale d'une heure. L'occupation a pour seul et unique but de participer à une partie, laquelle doit être réalisée en équipe de 2 à 10 personnes maximum. Les utilisateurs n'acceptent que la durée de présence dans la salle soit d'une heure maximum, qu'ils soient parvenus à trouver tous les indices et à résoudre toutes les énigmes ou non. Ce point relève du principe même du jeu. Parallèlement, les utilisateurs acceptent que le jeu s'arrête avant la fin des 60 minutes, notamment s'ils sont parvenus à trouver tous les indices et à résoudre toutes les énigmes en moins de 60 minutes ; sans que cela fasse l'objet d'une compensation tarifaire. L'admission



dans la salle n'est possible que sur présentation de vos billets de réservation (à récupérer à l'Office de Tourisme après paiement de l'acheteur) et sur présentation d'une pièce d'identité. La complexité du jeu ne permet pas aux utilisateurs dont l'âge est inférieur à 8 ans de participer. Les mineurs âgés de moins de 15 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Les mineurs âgés de plus de 15 ans ne doivent pas nécessairement être accompagnés d'un adulte. En cas de doute sur l'âge d'un utilisateur, l'Office de Tourisme du Grand Montauban se réserve le droit de demander un justificatif d'identité. Les utilisateurs sont tenus de maintenir la salle et l'intégralité de ses équipements (liste non restrictive : décorations, ameublement etc.) en bon état et de l'utiliser conformément à l'usage autorisé. De ce fait, l'utilisateur reconnaît que toute dégradation intentionnelle ou causée par une manipulation non autorisée de la salle et de ses équipements fera l'objet d'une refacturation. Par ailleurs, l'utilisateur est tenu d'utiliser la salle et ses équipements de sorte à n'occasionner aucun dommage aux autres utilisateurs, aux locaux et matériels de l'Office de Tourisme du Grand Montauban. Durant toute sa présence, l'utilisateur s'engage à se comporter de façon respectable, à se conformer aux règles et à coopérer avec le personnel de l'Office de Tourisme du Grand Montauban. À ce titre, l'Office de Tourisme du Grand Montauban ne tolère aucune forme de violence, qu'elle soit verbale ou physique, sous forme de harcèlement ou d'intimidation envers ses employés et se réserve ainsi le droit de refuser l'accès aux locaux à toute personne dont le comportement s'apparenterait aux éléments cités précédemment. L'Office de Tourisme du Grand Montauban se réserve également le droit de refuser l'accès à toute personne sous l'influence de l'alcool ou de drogues et ce par mesure de sécurité pour ladite personne et son entourage. Pour toutes les conditions mentionnées ci-dessus, l'interdiction d'accès ne donne droit à aucune indemnité ou remboursement. En raison de la nature du jeu, aucun enregistrement ne peut être effectué dans la salle. Ainsi, l'utilisation d'appareils d'enregistrement vidéo et/ou audio (cela inclut notamment et sans s'y limiter : téléphones mobiles, caméras, Go Pro) est formellement interdite. Toute utilisation d'appareil de ce type pourra occasionner l'arrêt complet du jeu et ce pour toute l'équipe. L'Office de Tourisme du Grand Montauban attend de ses utilisateurs qu'ils ne divulguent pas les détails du jeu de façon directe et/ou indirecte.

### **ARTICLE 3 – PRIX**

Les prix pratiqués par l'Office de Tourisme du Grand Montauban sont indiqués sur le SITE INTERNET et sont également affichés à l'accueil de l'Office de Tourisme du Grand Montauban. Ils sont affichés en euros (€) toutes taxes comprises (TTC) pour une partie de soixante minutes.

Tarif Plein : 16 € par personne

Tarif Réduit : 12 € par personne

Le tarif réduit est accordé aux moins de 18 ans, aux personnes en situation de handicap et leur accompagnateur, aux agents des collectivités du Grand Montauban.

Toute autre prestation donnera lieu à une facturation additionnelle.

L'Office de Tourisme du Grand Montauban se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

Tout acheteur paiera le montant relatif au tarif en vigueur au moment de sa réservation.

### **ARTICLE 4 – RÉSERVATION**

La mise à disposition d'une salle est soumise à la réservation et à son paiement en ligne. Celle-ci est effectuée par l'acheteur soit sur le site internet : [www.montauban-tourisme.com](http://www.montauban-tourisme.com).



La réservation n'est ferme et définitive qu'après réception de l'email de confirmation de réservation. Les paiements par carte de crédit. Les espèces ou chèques sont acceptés uniquement à l'accueil de l'office de tourisme du Grand Montauban. Le site internet est disponible en version française. Une réservation ne peut être transférée ou revendue à des fins commerciales. Si une réservation est transférée ou revendue en violation de cet article, le porteur de celle-ci se verra refuser l'accès à la salle. En cas de retard des utilisateurs pour une partie réservée, l'utilisateur pourra décider s'il souhaite ou non débiter la partie. Dans tous les cas, la salle devra être libérée à l'heure prévue dans la réservation initiale. L'Office de Tourisme du Grand Montauban se réserve le droit de refuser l'accès aux utilisateurs dont le retard s'élève à 30 minutes ou plus. Les horaires seront systématiquement rappelés dans les emails de pré-confirmation envoyés par l'Office de Tourisme du Grand Montauban Si le nombre de d'utilisateurs est inférieur à celui de la réservation, l'acheteur et/ou les utilisateurs ne peuvent prétendre au remboursement de la différence de prix. Si le nombre de d'utilisateurs est supérieur à celui de la réservation, la différence de prix devra être réglée avant de participer au jeu, ceci dans la limite de 10 joueurs autorisés par salle.

#### **ARTICLE 5 – DROIT DE RÉTRACTATION**

Conformément à l'article 121-21-8 du code de la consommation, aucune réservation ne peut être annulée ou remboursée sauf dans le cadre d'une annulation du seul fait de l'Office de Tourisme du Grand Montauban. Dans ce dernier cas, le montant de la réservation initiale sera remboursé en totalité.

#### **Réservations en ligne**

Conformément à l'article 121-21-8 du code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée. Par conséquent, aucune réservation ne peut être annulée ou remboursée sauf dans le cadre d'une annulation du seul fait de l'Office de Tourisme du Grand Montauban. Dans ce dernier cas, le montant de la réservation initiale sera remboursé.

#### **ARTICLE 6 – DONNÉES PERSONNELLES**

Conformément au Règlement européen sur la protection des données personnelles UE 2016/679 (RGPD), l'acheteur peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, de rectification, d'effacement, demander une limitation du traitement, s'y opposer ou en demander la portabilité en contactant [info@montauban-tourisme.com](mailto:info@montauban-tourisme.com). Le consentement au traitement des données personnelles étant une obligation du RGPD, avant le paiement d'une session de jeu, l'acheteur accepte de communiquer son adresse e-mail, son numéro de téléphone et ses coordonnées postales à l'Office de Tourisme du Grand Montauban.

#### **ARTICLE 7 – SÉCURITÉ**

L'utilisateur s'engage à respecter toutes les mesures de sécurité qui lui sont données, qu'elles soient contractuelles, affichées sur site ou données oralement par le personnel de l'Office de Tourisme du Grand Montauban. Il est formellement et strictement interdit de fumer à l'intérieur du site.

L'utilisateur est au fait qu'il est absolument interdit d'apporter dans les locaux des objets considérés comme des dangers physiques (explosif, inflammable, comburant, gaz sous



pression ou liquéfié, corrosif), dangereux pour la santé (toxique, corrosif pour la peau, irritant/sensibilisant, cancérogène/térogène).

#### **ARTICLE 8 – PHOTOS ET CAMÉRAS**

Des photos de chaque équipe d'utilisateurs pourront être prises avant ou après la partie. Ces photos pourront être utilisées par l'Office de Tourisme du Grand Montauban afin d'alimenter son site internet ou son écosystème digital (Facebook, Twitter, Instagram, ...). L'Office de Tourisme du Grand Montauban ne pourra être tenu responsable de l'utilisation qui sera faite des photos par les utilisateurs et/ou l'acheteur. La salle ne comporte pas de dispositif de vidéosurveillance et d'écoute mais un personnel l'Office de Tourisme du Grand Montauban sera présent afin de suivre la session de jeu et d'aiguiller les utilisateurs si besoin.

